

Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2022

Ouverture de la séance à 18h00

A – Administration générale

Arrivée de Mme Claire PARROT à 18h05.

A0 - Approbation du procès-verbal du 09 mars 2022

Le procès-verbal du 09 mars 2022 est corrigé comme suit :

A5 - Mise à disposition à titre gratuit de locaux communaux aux associations

« Cette limitation ne s'appliquera pas aux associations locales organisant une manifestation (même génératrice de recette) à destination de l'ensemble des habitants de la commune ainsi que pour les associations caritatives et/ou reconnue d'utilité publique même si ces dernières n'ont pas leur siège social sur la commune ».

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

A1 - Commission communale des impôts directs (CCID) – remplacement suite à démission

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la CCID est composée de 7 membres :

- ✓ Le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- ✓ 6 commissaires.

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- ✓ dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI) ;
- ✓ participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- ✓ participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- ✓ formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R. 198-3 du livre des procédures fiscales).

Les membres de cette commission ont été proposés par délibération du conseil municipal en date du 28 juillet 2020 et désignés par le directeur départemental des finances publiques le 20 août 2020.

Ses membres actuels sont :

Membres titulaires

- Mme RENAUDIN Stéphanie
- Mme BERTHOU Hélène
- M. STAUDER Jean-Denis
- Mme JUBEAU Claudie
- Mme BAUDRY Edwige
- M. VERNOUX Daniel

Membres suppléants

- M. DOUET Jean-François
- M. BRISSON Hervé
- Mme NOUVEAU Maria-José
- M. MORIN René
- Mme BRUN Françoise
- M. BON Jean-François

Considérant la démission de Madame Hélène BERTHOU par courrier du 13 décembre 2021, reçu en mairie le 15 décembre 2021, il convient de proposer deux nouvelles personnes parmi lesquelles une sera désignée membre titulaire pour cette commission.

Messieurs Jaime NEVES et Michel LEROUGE se portent volontaires.

Le conseil municipal accepte leurs candidatures à l'unanimité.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

B – Ressources Humaines

Néant

C – Urbanisme

C2 – Maintien de l'obligation de demande préalable de permis de démolir

La réforme du Code de l'urbanisme entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2007 a eu pour principal objectif la simplification des procédures d'urbanisme et notamment que les demandes de permis de démolir sont désormais par principe écartées de tout formalisme administratif préalable.

La commune de Pont l'Abbé d'Arnoult a la volonté de mettre en place une démarche qualitative sur la gestion des autorisations d'urbanisme afin de tenir compte au mieux de l'environnement dans lequel s'inscrivent les projets individuels.

Le permis de démolir permettant d'empêcher la démolition d'immeubles présentant un intérêt patrimonial, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir la procédure de demande de permis de démolir préalablement à toute démolition sur l'ensemble du territoire communal.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

D – Finances

D3 – Approbation des comptes de gestion du receveur pour le budget principal et le budget annexe du camping

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion est établi par le comptable de la commune. Il est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes de gestion du receveur municipal relatifs à l'exercice 2021 pour le budget principal et le budget annexe du camping.

Ces comptes de gestion visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Les comptes de gestion des budget « commune » et « camping » sont approuvés à l'unanimité.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

D4 – Approbation des comptes administratifs 2021

a) Budget principal

Monsieur le Maire présente le compte administratif par chapitre en ce qui concerne la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement. Il précise que la commission « finances » s'est réunie le 04 avril 2022 afin d'étudier les comptes.

Examen des résultats du compte administratif 2021 conformément aux tableaux qui suivent :

Investissement

Dépenses

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
102 – Eclairage public	3400,00 €	552,49 €	16,25 %
103 – Travaux piscine	23 520,00	5 718,00	24,31 %
106 – Travaux - La Poste	43800	-	-
115 – Travaux salle des fêtes	3 000,00 €	-	-
122 – Achat de guirlandes	3 000,00 €	2 322,12 €	77,40 %
145 – Atelier communal	8 040,00 €	704,09 €	8,76 %
158 – Acquisition matériel	10 980,00 €	5 880,48 €	53,56 %
165 – Acquisition véhicules service voirie	37 500,00 €	15 445,76 €	41,19 %
189 – Projets sportifs	229 460,00 €	2 760,00 €	1,20 %
191 – Acquisition informatique mairie	7 500,00 €	7 400,63 €	98,68 %
192 – Acquisition terrains	68 066,00 €	6 387,34 €	9,38 %
197 – Mobilier urbain	7 104,00 €	2 549,88 €	35,89 %
210 – Lieu-dit « Gatechou »	22 600,00 €	22 597,80 €	99,99 %
213 – Cimetière	18 000,00 €	17 812,38 €	98,96 %
215 – Bâtiments	29 080,00 €	8 230,00 €	28,30 %
218 – Rue des Prévautés + Champs de foire	12 000,00 €	-	-
219 – Réhabilitation bâtiment – Bibliothèque	100 000,00 €	-	-
221 – Bibliothèque 13 avenue Maréchal Leclerc	4 500,00 €	4 416,00 €	98,13 %
63 – Travaux église	15 318,00 €	453,70 €	2,96 %
64 – Travaux gymnase	54 600,00 €	-	-
93 – Travaux groupe scolaire	57 920,00 €	2 036,69 €	3,52 %
95 – Travaux de voirie	86 690,00 €	32 270,56 €	37,23 %
98 – Rénovation mairie	32 900,00 €	3 626,35 €	11,02 %
Total des dépenses d'équipement	878 978,00 €	141 164,27 €	16,06 %
001 – Déficit d'investissement reporté	174 956,01 €	174 956,01 €	100,00 %
1641 – Emprunts	54 149,84 €	53 849,84 €	99,45 %
165 – Dépôts et cautionnements reçus	-	300,00 €	-

Total des dépenses financières	229 105,85 €	229 105,85 €	100,00 %
Total des dépenses réelles d'investissement	1 108 083,85 €	370 270,12 €	33,42 %
041 – Opérations patrimoniales	2 400,00 €	569,11 €	23,71 %
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 400,00 €	569,11 €	23,71 %
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 110 483,85 €	370 839,23 €	33,40 %

Recettes

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
13 – Subventions d'investissement reçues	236 092,00 €	-	-
16 – Emprunts et dettes assimilées	169 720,00 €	-	-
Total des recettes d'équipement	405 812,00 €	-	-
10 – Dotations, fonds divers et réserves	249 656,01 €	237 874,33 €	95,28 %
165 – Dépôts et cautionnements reçus	-	300,00 €	-
Total des recettes financières	249 656,01 €	238 174,33 €	95,40 %
Total des recettes réelles d'investissement	655 468,01 €	238 174,33 €	36,34 %
021 – Virement de la section de fonctionnement	443 769,19 €	-	-
040 – Opérations d'ordre de transfert	8 846,65 €	7 703,52 €	87,08 %
041 – Opérations patrimoniales	2 400,00 €	569,11 €	23,71 %
Total des recettes d'ordre d'investissement	455 015,84 €	246 446,96 €	54,16 %
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 110 483,85 €	246 446,96 €	22,19 %

Résultat de la section d'investissement

Le montant total des dépenses s'élève à : 370 839,23 €
Le montant total des recettes s'élève à : 246 446,96 €
Le montant des restes à réaliser dépenses s'élève à : 32 814,68 €

La section d'investissement est donc déficitaire de **157 206,95 €**.

Fonctionnement

Dépenses

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
011 – Charges à caractère général	602 647,00 €	508 608,48 €	84,40 %
012 - Charges de personnel	987 811,00 €	985 268,35 €	99,74 %
014 - Atténuations de produits	-	-	-
65 - Autres charges de gestion	220 741,00 €	216 484,72 €	98,07 %
66 - Charges financières	12 896,00 €	12 895,59 €	100,00 %
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	231,00 €	4,62 %
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	9 063,00 €	9 063,00 €	100,00 %
022 – Dépenses imprévues	0,09 €	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 838 158,09 €	1 732 549,14 €	94,25 %
023 - Virement section d'investissement	443 769,19 €	-	-
042 - Opération d'ordre de transfert	8 846,65 €	7 703,52 €	87,08 %
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	452 615,84 €	7 703,52 €	1,70 %
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 290 773,93 €	1 740 252,66 €	75,97%

Recettes

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
013 – Atténuation de charges	114 786,00 €	105 983,64 €	92,33 %
70 - Vente de produits	81 900,00 €	144 943,12 €	176,98 %
73 - Impôts, taxes	1 078 392,00 €	1 086 009,68 €	100,71 %
74 - Dotations, subventions	426 175,00 €	492 790,52 €	115,63 %
75 - Autres produits de gestion	14 000,00 €	15 876,42 €	113,40 %
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	8 842,54 €	-
78 – Reprises provisions semi-budgétaires	-	-	-
002 – Excédent de fonctionnement reporté	575 520,93 €	575 520,93 €	100,00 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	2 290 773,93 €	2 429 966 ,85 €	106,08 %
042 - Opération d'ordre de transfert	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	-	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 290 773,93 €	2 429 966 ,85 €	106,08 %

Résultat de la section de fonctionnement

Le montant total des dépenses s'élève à : 1 740 252,66 €
Le montant total des recettes s'élève à : 2 429 966,85 €
La section de fonctionnement est donc excédentaire de **689 714,19 €**.

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 157 206,95 €
Fonctionnement :	689 714,19 €
Résultat global :	532 507,24 €

Après présentation, Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur René MORIN, doyen du conseil municipal, soumet le compte administratif de la commune au vote. Le compte-administratif est approuvé à l'unanimité.

Pour : 17
Abstention : 0
Contre : 0

b) Budget annexe - Camping Parc de la Garenne

Monsieur le Maire présente le compte administratif par chapitre en ce qui concerne la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Examen des résultats du compte administratif 2021 conformément aux tableaux qui suivent :

Investissement

Dépenses

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
20 – Immobilisations incorporelles	-	-	-
21 – Immobilisations corporelles	-	-	-
22 – Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23 – Immobilisations en cours	-	-	-
Total des dépenses d'équipement	-	-	-
10 – Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13 – Subventions d'investissement reçues	-	-	-
16 – Emprunts et dettes assimilées	9 778,00 €	9 777,44 €	99,99 %
001 – Déficit d'investissement reporté	9 445,89 €	9 445,89 €	100,00 %
Total des dépenses financières	19 223,89 €	19 223,33 €	100,00 %
Total des dépenses réelles d'investissement	19 223,89 €	19 223,33 €	100,00 %
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041 – Opérations patrimoniales	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	-	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 223,89 €	19 223,33 €	100,00 %

Recettes

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
13 – Subventions d'investissement reçues	-	-	-
16 – Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20 – Immobilisation incorporelles	-	-	-
21 – Immobilisations corporelles	-	-	-
22 – Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23 – Immobilisations en cours	-	-	-
Total des recettes d'équipement	-	-	-
10 – Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
106 – Réserves	9 445,89	9 445,89	100,00 %
165 – Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-
Total des recettes financières	9 445,89 €	9 445,89 €	100,00 %
Total des recettes réelles d'investissement	9 445,89 €	9 445,89 €	100,00 %
021 – Virement de la section de fonctionnement	9 778,00 €	-	-
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041 – Opérations patrimoniales	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	9 778,00 €	-	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 223,89 €	9 445,89 €	49,14 %

Résultat de la section d'investissement

Le montant total des dépenses s'élève à : 19 223,33 €
Le montant total des recettes s'élève à : 9 445,89 €
Le montant des restes à réaliser dépenses s'élève à : 0,00 €

La section d'investissement est donc déficitaire de 9 777,44 €.

Fonctionnement

Dépenses

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
011 – Charges à caractère général	24 938,71 €	1 962,45 €	7,87 %
012 - Charges de personnel	-	-	-
014 - Atténuations de produits	-	-	-
65 - Autres charges de gestion	3 200,00 €	-	-
66 - Charges financières	1 841,00 €	1 840,71 €	99,98 %
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	-	-
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	1 538,00 €	-	-
022 – Dépenses imprévues	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	32 017,71 €	3 803,16 €	11,88 %
023 - Virement section d'investissement	9 778,00 €	-	-
042 - Opération d'ordre de transfert	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	9 778,00 €	-	-
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	41 795,71 €	3 803,16 €	9,10 %

Recettes

	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION
013 – Atténuation de charges	-	-	-
70 - Vente de produits	-	-	-
74 - Dotations, subventions	-	-	-
75 - Autres produits de gestion	-	-	-
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	-	-
78 – Reprises provisions semi-budgétaires	-	-	-
002 – Excédent de fonctionnement reporté	41 795,71 €	41 795,71 €	100,00 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	41 795,71 €	41 795,71 €	100,00 %
042 - Opération d'ordre de transfert	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	-	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	41 795,71 €	41 795,71 €	100,00 %

Résultat de la section de fonctionnement

Le montant total des dépenses s'élève à : 3 803,16 €
Le montant total des recettes s'élève à : 41 795,71 €

La section de fonctionnement est donc excédentaire de 37 992,55 €.

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 9 777,44 €
Fonctionnement :	37 992,55 €
Résultat global :	28 215,11 €

Après présentation, Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur René MORIN, doyen du conseil municipal, soumet le compte administratif de la commune au vote. Le compte-administratif est approuvé à l'unanimité.

Pour : 17
Abstention : 0
Contre : 0

D5 - Affectation des résultats

a) Budget principal

Vu l'approbation du compte administratif 2021 ;
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	114 193,26 €
- un excédent reporté de :	575 520,93 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	689 714,19 €
- un excédent d'investissement de :	124 392,27 €
- un déficit des restes à réaliser de :	32 814,68 €
Soit un besoin de financement en investissement de :	157 206,95 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent	689 714,19 €
➤ Affectation complémentaire en réserve (1068)	157 206,95 €
➤ Résultat reporté en fonctionnement (002)	532 507,24 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	124 392,27 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

Pour : 17
Abstention : 0
Contre : 0

b) Budget annexe – Camping Parc de La Garenne

Vu l'approbation du compte administratif 2021 ;
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	3 803,16 €
- un excédent reporté de :	41 795,71 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	37 992,55 €
- un déficit d'investissement de :	9 777,44 €
- aucun reste à réaliser :	0,00 €
Soit un besoin de financement en investissement de :	9 777,44 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent	37 992,55 €
> Affectation complémentaire en réserve (1068)	9 777,44 €
> Résultat reporté en fonctionnement (002)	28 215,11€
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	9 777,44 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

D6 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022.

La taxe d'habitation ayant été supprimée, la perte de ressource est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Le taux départemental est de 21,50.

Taxes	Taux 2021	Taux 2022
Habitation	supprimé	supprimé
Foncière (bâti)	25.95 + 21,50 = 47,45	25.95 + 21,50 = 47,45
Foncière (non bâti)	64.78	64.78

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

D7 – Projet de budgets primitifs 2022

a) Budget principal

Monsieur le Maire précise que la commission « finances » s'est réunie le 04 avril 2022 afin d'étudier les comptes.

Présentation détaillée par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Investissement

Dépenses

	BP 2021	Propositions 2022
102 – Eclairage public	3 400,00 €	5 688,00 €
103 – Travaux piscine	23 520,00 €	31 440,00 €
106 – Travaux - La Poste	43 800,00 €	-
115 – Travaux salle des fêtes	3 000,00 €	3 570,00 €
122 – Achat de guirlandes	3 000,00 €	3 000,00 €
145 – Atelier communal	8 040,00 €	23 910,00 €
150 – Acquisition matériel cantine	-	5 076,00 €
158 – Acquisition matériel	10 980,00 €	7 980,00 €
165 – Acquisition véhicules service voirie	37 500,00 €	27 000,00 €
189 – Projets sportifs	229 460,00 €	43 800,00 €
191 – Acquisition informatique mairie	7 500,00 €	5 808,00 €
192 – Acquisition terrains	68 066,00 €	71 926,00 €
197 – Mobilier urbain	7 104,00 €	5 360,00 €
210 – Lieu-dit « Gatechou »	22 600,00 €	13 790,00 €
213 – Cimetière	18 000,00 €	6 612,00 €
215 – Bâtiments	29 080,00 €	36 932,00 €
218 – Rue des Prévautés + Champs de foire	12 000,00 €	142 939,00 €
219 – Réhabilitation bâtiment – Bibliothèque	100 000,00 €	-
220 – Marché couvert	-	531 522,00 €
221 – Bibliothèque 13 avenue Maréchal Leclerc	4 500,00 €	244 200,00 €
223 – Création d'un skate park	-	222 621,00 €
224 – Restauration poterne	-	54 060,00 €
225 – Travaux bassin d'orage	-	23 720,00 €
226 – Création « Maison des aventuriers »	-	96 320,00 €
63 – Travaux église	15 318,00 €	11 000,00 €
64 – Travaux gymnase	54 600,00 €	67 800,00 €
93 – Travaux groupe scolaire	57 920,00 €	112 541,00 €
95 – Travaux de voirie	86 690,00 €	63 900,00 €
98 – Rénovation mairie	32 900,00 €	38 575,00 €
Total des dépenses d'équipement	878 978,00 €	1 901 090,00 €
001 – Déficit d'investissement reporté	174 956,01 €	124 392,27 €
020 – Dépenses imprévues	-	33 499,49 €
1641 – Emprunts	54 149,84 €	56 068,00 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total des dépenses financières	229 105,85 €	213 959,76 €

Total des dépenses réelles d'investissement	1 108 083,85 €	2 115 049,76 €
041 – Opérations patrimoniales	2 400,00 €	20 014,82 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 400,00 €	20 014,82 €
Total dépenses d'investissement 2022	1 110 483,85 €	2 135 064,58 €
Restes à réaliser	-	32 814,68 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 110 483,85 €	2 167 879, 26 €

Recettes

	BP 2021	Propositions 2022
13 – Subventions d'investissement reçues	236 092,00 €	909 142,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	169 720,00 €	166 659,00 €
Total des recettes d'équipement	405 812,00 €	1 075 801,00 €
024 – Produits des cessions d'immobilisation	-	502 000,00 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	249 656,01 €	233 706,95 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total des recettes financières	249 656,01 €	735 706,95 €
Total des recettes réelles d'investissement	655 468,01 €	1 811 507,95 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	443 769,19 €	314 191,35 €
040 – Opérations d'ordre de transfert	8 846,65 €	22 165,14 €
041 – Opérations patrimoniales	2 400,00 €	20 014,82 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	455 015,84 €	356 371,31 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 110 483,85 €	2 167 879,26 €

Le budget investissement est équilibré à la somme de 2 167 879,26 €.

Fonctionnement

Fonctionnement

Dépenses

	BP 2021	Propositions 2022
011 – Charges à caractère général	602 647,00 €	677 673,00 €
012 - Charges de personnel	987 811,00 €	1 070 295,00 €
014 - Atténuations de produits	-	-
65 - Autres charges de gestion	220 741,00 €	216 281,00 €
66 - Charges financières	12 896,00 €	12 178,00 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	-
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	9 063,00 €	2 000,00 €
022 – Dépenses imprévues	0,09 €	26 622,75 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 838 158,09 €	2 005 049,75 €
023 - Virement section d'investissement	443 769,19 €	314 191,35 €
042 - Opération d'ordre de transfert	8 846,65 €	22 165,14 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	452 615,84 €	336 356,49 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 290 773,93 €	2 341 406,24 €

Recettes

	BP 2021	Propositions 2022
013 – Atténuation de charges	114 786,00 €	-
70 - Vente de produits	81 900,00 €	122 662,00 €
73 - Impôts, taxes	1 078 392,00 €	1 129 987,00 €
74 - Dotations, subventions	426 175,00 €	542 090,00 €
75 - Autres produits de gestion	14 000,00 €	14 010,00 €
76 - Produits financiers	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	150,00 €
78 – Reprises provisions semi-budgétaires	-	-
002 – Excédent de fonctionnement reporté	575 520,93 €	532 507,24 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 715 253,00 €	2 341 406,24 €
042 - Opération d'ordre de transfert	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 715 253,00 €	2 341 406,24 €

Le budget fonctionnement est équilibré à la somme de 2 341 406,24 €.

Le budget total de la commune représente la somme de 4 509 285,50 €.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget 2022 pour la commune.

Pour : 17
Abstention : 0
Contre : 0

Arrivée de Mme Sandrine LHERMENIER à 19h10.

b) Budget annexe - Camping Parc de la Garenne

Présentation détaillée par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Investissement

Dépenses

	BP 2021	Propositions 2022
20 – Immobilisations incorporelles	-	-
21 – Immobilisations corporelles	-	-
22 – Immobilisations reçues en affectation	-	-
23 – Immobilisations en cours	-	-
Total des dépenses d'équipement	-	-
10 – Dotations, fonds divers et réserves	-	-
13 – Subventions d'investissement reçues	-	-
16 – Emprunts et dettes assimilées	9 778,00 €	10 121,00 €
001 – Déficit d'investissement reporté	9 445,89 €	9 777,44 €
Total des dépenses financières	19 223,89 €	19 898,44 €
Total des dépenses réelles d'investissement	19 223,89 €	19 898,44 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-
041 – Opérations patrimoniales	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 223,89 €	19 898,44 €

Recettes

	BP 2021	Propositions 2022
13 – Subventions d'investissement reçues	-	-
16 – Emprunts et dettes assimilées	-	-
20 – Immobilisation incorporelles	-	-
21 – Immobilisations corporelles	-	-
22 – Immobilisations reçues en affectation	-	-
23 – Immobilisations en cours	-	-
Total des recettes d'équipement	-	-
10 – Dotations, fonds divers et réserves	-	-
106 – Réserves	9 445,89	9 777,44 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total des recettes financières	9 445,89 €	9 777,44 €
Total des recettes réelles d'investissement	9 445,89 €	9 777,44 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	9 778,00 €	10 121,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-
041 – Opérations patrimoniales	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	9 778,00 €	10 121,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 223,89 €	19 898,44 €

Le budget investissement est équilibré à la somme de 19 898,44 €.

Fonctionnement

Dépenses

	BP 2021	Propositions 2022
011 – Charges à caractère général	24 938,71 €	16 596,11 €
012 - Charges de personnel	-	-
014 - Atténuations de produits	-	-
65 - Autres charges de gestion	3 200,00 €	-
66 - Charges financières	1 841,00 €	1 498,00 €
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	-
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	1 538,00 €	-
022 – Dépenses imprévues	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	32 017,71 €	18 094,11 €
023 - Virement section d'investissement	9 778,00 €	10 121,00 €
042 - Opération d'ordre de transfert	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	9 778,00 €	10 121,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	41 795,71 €	28 215,11 €

Recettes

	BP 2021	Propositions 2022
013 – Atténuation de charges	-	-
70 - Vente de produits	-	-
74 - Dotations, subventions	-	-
75 - Autres produits de gestion	-	-
76 - Produits financiers	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	-
78 – Reprises provisions semi-budgétaires	-	-
002 – Excédent de fonctionnement reporté	41 795,71 €	28 215,11 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	41 795,71 €	28 215,11 €
042 - Opération d'ordre de transfert	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	41 795,71 €	28 215,11 €

Le budget fonctionnement est équilibré à la somme de 28 215,11 €.

Le budget total du camping représente la somme de 48 113,55 €.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget 2022 pour le camping.

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

D8 - Subventions 2022 aux associations

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante, qu'en application de l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus membres des associations concernées par l'attribution d'une subvention ne prennent pas part au vote.

Monsieur le Maire propose d'attribuer la somme de 15 006 € aux différentes associations, répartis comme suit :

Article	Bénéficiaire	Propositions 2022	Vote	Observations
6574	ACCA	300,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	ACPG CATM ASSO PRISONNIERS DE GUERRE ANCIENS COMBATTANTS	500,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	M. DOUET ne prend pas part au vote
Arrivée de Mme Lydie RUAUD à 19h15				
6574	AIDE A DOMICILE EN MIL. RURAL - ADMR	1 100,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Mme BRUN et M. DOUET ne prennent pas part au vote
6574	ALL EQUILIBRE	100,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	M. NEVES ne prend pas part au vote
6574	AMC SAINTONGE	100,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	GENERATION MOUVEMENT - AMICALE DU 3ème AGE - AINES RURAUX	400,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	Mme CLERBOUT ne prend pas part au vote
6574	APE RENE CAILLE	500,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	Mme RENAUDIN ne prend pas part au vote
6574	ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	0,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	BADMINTON CLUB PONTILABIEN	700,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT	0,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	CHAMBRE METIERS CHTE MARITIME	0,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	CHORALE L'AIR DE RIEN	250,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	COMITE DES FETES	500,00	Pour : 18 Abstention : 1 Contre : 0	
6574	CONFRERIE DE LA MOJHETTE	400,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Ms STAUDER et SCHNEIDER ne prennent pas part au vote
6574	EVADEM	2 800,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 1	
6574	FLASHCOUZ	400,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	FRANCE ALZHEIMER CHARENTE MARITIME	0,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	GV FORME ET FITNESS	400,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Mme MOURET et Mme NOUVEAU ne prennent pas part au vote

6574	HARMONIE DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	150,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	JUDO CLUB	400,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	LES RESTAURANTS DU COEUR	0,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	LIONS CLUB PONT LABBE D'ARNOULT	106,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	M. SCHNEIDER ne prend pas part au vote
6574	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION	1 000,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	MFR DES CHARENTES RICHEMONT	50,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	MFR-CFA TRIAC-LAUTRAIT	50,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	SECOURS CATHOLIQUE SECTEUR DE PONT L'ABBE	500,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	SOL CAN PO	400,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	SYNDICAT D INITIATIVE	1 000,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Mme NOUVEAU et M. STAUDER ne prennent pas part au vote
6574	TENNIS CLUB DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	400,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	M. TRIPOTEAUD ne prend pas part au vote
6574	UNION SPORTIVE DE PONT L'ABBE	2 500,00	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 1	
		15 006,00		

Le conseil, au vu de la difficulté à verser en direct à l'AFM Téléthon, décide d'attribuer une subvention de 100 € au club de tennis pontilabien qui est en charge de l'organisation du téléthon pour cette année. Le club de tennis s'engage à reverser cette somme à l'AFM téléthon.
M. DOUET et M. TRIPOTEAUD ne prennent pas part au vote.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

E – Patrimoine, culture, sport, tourisme

E9- Mise à disposition du terrain du camping – Convention avec la gendarmerie

Par courriel du 07 février 2022, la gendarmerie de Saint-Porchaire sollicite la mise à disposition du terrain de camping, actuellement inoccupé, afin d'organiser des entraînements.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure de concession de service public est en cours pour déléguer la gestion et l'exploitation du camping à un concessionnaire. Au vu du rétroplanning, la notification de cette concession devrait avoir lieu fin juin 2022.

C'est pourquoi il propose de mettre le terrain du camping à disposition de la gendarmerie, à titre gracieux, jusqu'à la notification de la concession au futur concessionnaire.

Le conseil municipal accepte le principe de mise à disposition du terrain de camping et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

*Pour : 19
Abstention : 0
Contre : 0*

F – Intercommunalité

F10- Point info touristique – convention de mise à disposition de locaux

Suite à la prise de la compétence « tourisme » au 1^{er} janvier 2017 et des missions de promotion du territoire qui lui incombe, la Communauté de communes souhaite renforcer le partenariat avec les acteurs locaux qui assurent le service touristique local.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, il est proposé au conseil municipal de mettre à disposition un bâtiment situé 3 avenue André Malraux afin de permettre à la CDC d'exercer sa compétence.

En contrepartie, la CDC s'engage à payer, sous forme de subvention, la somme correspondant au coût d'utilisation du bâtiment.

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de la CDC le bâtiment situé 3 avenue André Malraux et autorise le Maire à signer la convention.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

Z11 – Questions et informations diverses

Z11a - Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien (DIA)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 7 DIA.

Z11b - Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation.

Z11c – Informations diverses

- Les inscriptions à l'école sont ouvertes et doivent s'effectuer en mairie.
- Une réunion publique au sujet du chemin de Bessec aura lieu à la salle de l'Eventail le 26 avril 2022 à 18h30.
- M. STAUDER fait remonter la crainte de certains administrés quant à l'augmentation du nombre de cormorans sur la commune.

Clôture du conseil à 20h00

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER

